

M. Baldwin: Monsieur le président, je propose la suppression des mots «et autres organismes».

(L'amendement de M. Baldwin est adopté.)

M. Alkenbrack: Monsieur le président, les membres du comité aimeraient, tout comme moi, que le ministre nous dise combien de membres comptera le Conseil consultatif de la consommation.

Mme MacInnis: Monsieur le président, au lieu des remarques que je voulais faire, je vais proposer un marché au ministre. Voudrait-il nous parler brièvement du Conseil consultatif, nous dire combien de personnes il compte y nommer, qui elles seront, de quelles régions du pays elles viendront et qui proposera leurs noms? Je serais plus que satisfaite d'obtenir ces renseignements.

L'hon. M. Turner: Monsieur le président, si le député de Vancouver-Kingsway revoyait mon discours à la deuxième lecture, elle y trouverait la réponse à sa question. Je résume: nous songeons à nommer 15 membres environ, choisis pour leurs qualités personnelles, et qui représenteraient les divers intérêts économiques au pays, soit les consommateurs, les détaillants, les fabricants, la publicité, la main-d'œuvre, les universités et ainsi de suite. Bien entendu, les intérêts géographiques et autres groupements d'équilibre au pays seront représentés au sein du Conseil. J'ajoute, cependant, que j'ai parlé de cette question à la deuxième lecture.

Mme MacInnis: J'aimerais poser une question au ministre. Si c'est là le Conseil consultatif de la consommation qu'on prévoit comment le ministre compte-t-il s'assurer que le consommateur y sera représenté par opposition aux fabricants et autres groupes du genre? Je signalerais au ministre que le Conseil économique qui lui rend compte n'a qu'un représentant des consommateurs. Comment le ministre évitera-t-il une situation semblable au Conseil consultatif de la consommation?

L'hon. M. Turner: A mon avis, les intérêts des consommateurs seront représentés de façon satisfaisante par les associations de consommateurs, les syndicats ouvriers et les universités.

(L'article modifié est adopté.)

L'article 8 est adopté.

Sur l'article 9—*Rapport annuel.*

M. Gray: Monsieur le président, pour qu'il y ait uniformité dans tout le bill, j'aimerais proposer:

Que le bill n° C-161, établissant un ministère des Corporations et de la Consommation soit modifié en substituant aux mots «des Corporations et de la Consommation», à l'article 9, les mots «de la Consommation et des Corporations».

(L'amendement est adopté)

L'article modifié est adopté.

Sur l'article 10—*Lois dont l'application relève du Ministre.*

[Français]

M. Gray: Monsieur le président, je désire proposer:

que le bill C-161 intitulé Loi établissant un ministère des Corporations et de la Consommation, soit modifié en remplaçant les mots «des Corporations et de la Consommation» partout où ils figurent à l'article 10 par les mots «de la Consommation et des Corporations».

[Traduction]

(L'amendement est adopté.)

L'article modifié est adopté.

L'article 11 est adopté.

Sur l'article 12—*Lois des subsides antérieures.*

M. Gray: Monsieur le président, les consommateurs canadiens seraient heureux, j'en suis sûr, que la Chambre adopte le bill aussi rapidement que possible mais il faudrait lui faire subir les changements de forme nécessaires. Je voudrais donc proposer:

Que le bill n° C-161, établissant un ministère des Corporations et de la Consommation, soit modifié par la substitution aux mots «des Corporations et de la Consommation» au paragraphe (2) de l'article 12, des mots «de la Consommation et des Corporations».

(L'amendement est adopté.)

L'article modifié est adopté.

L'article 13 est adopté.

L'annexe I est adoptée.

Sur l'annexe II—

M. Gray: Monsieur le président, je crois qu'il faudra apporter à l'annexe II un amendement de forme analogue à celui que j'ai proposé à plusieurs reprises. Le comité fera peut-être comme si j'avais lu l'amendement approprié à l'annexe II.

M. le président suppléant adjoint: Le comité est-il d'accord sur l'amendement à l'annexe II?